

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS Site de la Région : l'arrivée des sans-abri provoque des remous

Conseil municipal. Alors que les quelque 120 sans-abri doivent s'installer aujourd'hui dans une partie des anciens locaux du conseil régional, leur arrivée a suscité des réactions lors du conseil municipal, lundi soir.

C'est à l'issue du conseil municipal, lundi soir, que la question est revenue sur le tapis. L'arrivée sur l'ancien site de la Région des sans-abri du foyer Saint-Irénée, incendié fin décembre, suscite bien des interro-

gations. Dans l'opposition de gauche, Marie-Jo Trintignac, élue du groupe « Agir autrement pour Charbonnières » a demandé au maire le nom de l'association encadrant les sans-abri... nom que le premier magistrat n'a pas sou-

haité divulguer sur l'instant. Prenant le relais, Brigitte de Testa, élue de la majorité, a réagi en faisant part de quelques craintes relatives à l'arrivée des sans-abri. « Je suis inquiète pour les riverains. Quel est notre recours ? Et les

enfants ? » a-t-elle demandé à Maurice Fleury.

Impossible d'accueillir les enfants à l'école ?

Le maire qui, dans la lignée de ce qu'il avait déclaré lors de ses vœux samedi dernier, a indiqué que l'immeuble en l'état actuel n'était pas adapté pour du logement.

« Il y a un changement de destination de ce bâtiment de bureaux en locaux d'habitation. J'ai demandé une contre-visite à la commission de sécurité. On a signalé au préfet qu'il était impossible de pousser les murs et que l'on ne pouvait accueillir les enfants dans nos écoles. Il pourrait y avoir une scolarisation des enfants sur place. Nous avons aussi demandé un renfort des transports », a-t-il précisé. À noter que les 120 résidents, accompagnés de responsables de l'associa-

Politique fiction

À Charbonnières, les « mauvaises langues » ne parlent que de ça. Lorsque les services de l'État ont envisagé la réquisition des bâtiments du conseil régional, il y a quelques jours, Jean-Jack Queyranne (PS) n'aurait rien fait pour s'y opposer... Quand on sait que le président de la Région n'a guère apprécié la valse-hésitation du maire (Divers droite), Maurice Fleury, sur le dossier de la reconversion du site, soutenant les uns et puis les autres, on se demande s'il n'y a pas lieu de cause à effets ?

M. T.

Une hausse de la fiscalité en 2013 ?

Les finances, avec notamment la fiscalité, et les investissements ont largement été évoqués lors du Débat d'orientation budgétaire (DOB), lundi soir. Pascal Formisyn, adjoint aux Finances, a clairement exposé les ressources de la commune en précisant que, pour 2013, ces dernières devraient « rester stables et approximativement à hauteur de celles de 2012, autour de 6 millions d'euros ». Il apparaît cependant que la commune doit rester très vigilante pour

la maîtrise de son budget constitué à 42 % du produit des jeux, ce dernier étant en baisse constante depuis 2007. Compte tenu du risque de modification des recettes fiscales liée à la réforme des collectivités territoriales en 2014, le maire a cependant demandé à la commission financière de réfléchir sur la possibilité d'une éventuelle hausse de ces taux permettant la pérennisation des finances communales. Enfin, de tous les investisse-

ments à venir, c'est une nouvelle fois le Centre technique municipal qui a fait réagir élus de l'opposition comme de la majorité. François Gérard (majorité), Marie-Jo Trintignac et Pierre Fayolle (opposition) ont en effet, comme par le passé, évoqué la pertinence en période de restriction budgétaire d'un tel investissement de 800 000 euros alors que d'autres solutions, notamment avec l'aménagement du site de la Région, pourraient être envisagées.

tion Alynéa, doivent emménager ce mercredi. Un dossier qui comporte pour le moment encore beaucoup d'inconnues et sur lequel les élus, qui s'estiment placés devant le fait accompli, semblent être partagés. ■

De notre correspondante
Valérie Poncet

[FAITS DIVERS]

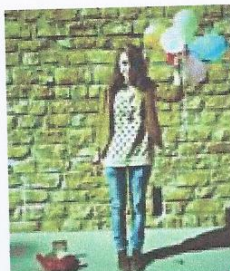
DOMMARTIN Tentative de vol par effraction

La neige n'a pas arrêté les voleurs, hier à Dommartin. Une maison, située chemin des Grandes-Vierres, a été la cible de deux monte-en-l'air.

Mais l'alarme de l'habitation s'est déclenchée et les habitants, présents sur place, ont pu mettre en fuite les malfrats, avant d'alerter la gendarmerie de Dardilly. ■

DARDILLY Une jeune chanteuse au café de l'Aqueduc ce soir

La médiathèque propose une soirée découverte de nouveaux talents, ce soir. Claire Pommet, 16 ans, interprète aussi bien le répertoire de Piaf que celui plus actuel de Rihanna. Elle réserve ses compositions personnelles en français et en anglais pour le corps du spectacle. C'est dans le cadre du projet « Rampe de lancement », organisée par la salle des jeunes, que Claire a pu bénéficier de ce support logistique et humain. Son charisme certain, sa qualité de composition reconnue et sa voix laissent entrevoir un bel avenir à ce jeune prodige. Son premier CD est disponible à la médiathèque. ■



■ Claire Pommet, 16 ans, chante Piaf et Rihanna, mais aussi des compositions personnelles en français et anglais. Photo DR

Ce soir à 18 heures au café de l'Aqueduc. Entrée gratuite.

Et aussi



■ Place de l'Horloge, hier matin. Photo Suzelle Gaube

TASSIN-LA-DEMI-LUNE Hier, les feux tricolores clignotaient orange

Hier matin, les feux tricolores des ronds-points de l'Horloge, de Lattre-de-Tassigny, et des Trois-Renards clignotaient orange, sur demande de la préfecture. La raison ? La volonté de réguler le trafic dû à l'enneigement des voies. Les feux ont commencé à clignoter orange vers 7 h 50 hier matin jusqu'à 14 h 30. Ils sont ensuite revenus à leur fonctionnement habituel.

[L'INITIATIVE]

LISSIEU ITC remet un chèque de 1 000 euros à Docteur Clown



■ La société International traduction conseil a souhaité participer, par le biais de cette association, au bien-être des enfants malades. Photo André Dauvergne

La société International traduction conseil (ITC), qui a son siège dans le domaine du Bois-Dieu, a eu le plaisir de remettre, lundi, à l'association Docteur Clown un chèque de soutien d'un montant de 1 000 euros. « La société a décidé, cette année, d'envoyer ses vœux par e-mail et de reverser le budget alloué habituellement à la création de cartes de vœux à une association s'occupant du bien-être des

enfants », a confié Céline, fondatrice et gérante. L'association Docteur Clown a été créée en 1995 par Mireille Imbaud et est parrainée par Mimy Mathy et Bernard Lacombe. Elle est composée de 14 clowns qui rencontrent chaque année plus de 12 000 enfants au cours de 1 300 prestations dans les hôpitaux et les institutions pédiatriques du Rhône, de l'Ain et de la Loire. ■